


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM
SÉANCE DU 12 FEVRIER 2026

Date de la convocation Le 6 février 2026	
	
EFFECTIF LEGAL :	19
EFFECTIF EN EXERCICE :	19
EFFECTIF VOTANT :	16

L'an deux mille vingt-six, le douze février à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Capinghem, sous la présidence de Vincent DUCOURAU, Maire,

Etaient présents : V. DUCOURAU, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, G. TRAPASSO, S. DUMORTIER, P. MOUCHON, G. OUDAERT, A. KIMOUR, F. VAN LAETHEM,

Etaient absents : K. UDRY, J. AGNIERAY, C. CABY,

Ont donné pouvoir : CH. MATHON > pouvoir à M.C FICHELE, F. TREDEZ > pouvoir à S. DUMORTIER, N. ROUBAUD > pouvoir à A. KIMOUR, M. BILLOIR > pouvoir à A. V. PARABOSCHI, J. BAUDOUIN > pouvoir à A. TRICOIT

Quorum : Oui

Secrétaire de séance : M.C FICHELE

OBJET : Reversement des produits de la vente du concert du 16 novembre à l'association Sclérose en Piste pour un montant 1305 euros.

Numéro de la délibération : CM2602-D09

Monsieur Dominique VERFAILLIE, né le 20 février 1966 et décédé le 27 octobre 2025, fut maire de Capinghem de 1995 à 2011. En plus d'être fortement impliqué dans la commune, il fut un homme très cultivé et grand mélomane. Un hommage lui fut rendu par le concert du dimanche 16 novembre 2025 (église Saint-Vaast, Capinghem) dédié à quelques-unes des plus belles cantates et motets de Jean-Sébastien BACH. L'Ensemble le Cénacle fut dirigé par Michel LAPLÉNIE, Chevalier des Arts et des Lettres, et fer de lance de la musique baroque.

Les produits de la vente du concert, encaissés par la Régie Animation Locale de Capinghem d'après les délibérations CM2509-D03 et CM2511-D11, seront reversés à l'association Sclérose en Piste (SIRET 939 297 651 00019) par mandat de la commune pour un montant de 1305 (mille trois cent cinq) euros.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les principes de solidarité et de reconnaissance portés par la collectivité,

Considérant le décès d'un élu ayant exercé au sein de la commune de Capinghem,

Considérant le souhait de la collectivité de rendre hommage à son engagement,

Considérant que le versement d'un don à une association œuvrant pour la recherche médicale constitue un geste symbolique et respectueux,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de reverser par mandat les recettes du concert du 16 novembre 2025 à l'association « Sclérose en piste » pour un montant de 1305 (mille trois cent cinq) euros.
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le 19/02/2026

ID : 059-215901281-20260212-CM2602D09-DE



Résultat du vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Unanimité : Oui

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Secrétaire de séance

Vincent DUCOURAU
Maire de Capinghem



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 19/02/2026